

**CONSEIL SYNDICAL
REGISTRE DES
DELIBERATIONS**

SEANCE DU : 18 DECEMBRE 2017

<p>Référence du service BUDGET-PG/PL/VM-04d</p>	<p align="center">Objet de la délibération :</p> <p align="center">RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018 ET DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018</p>
<p><u>Étaient présents(es) (22)</u></p> <p>Philippe GRAS, <i>Président</i></p> <p>André BRUNDU, Pierre GAFFARD-LAMBOND, Jean-Jacques GRANAT, Jean-François LAURENT, Gaëtan PREVOTEAU, <i>Vice-Président(es) présent(es)</i></p> <p>Vincent ALLIER, Jean-Pierre BONDOR, Laurent BURGOA, Pilar CHALEYSSIN, Ivan COUDERC, Marianne CREPIN, Marie-Reine DELBOS, Alex DUMAGEL, Jean-Baptiste ESTEVE, Richard Marie-Françoise MAQUART, Maurice MOURET, Marie-France RAINVILLE, Jacky REY, Jean-Noël RIOS, Catherine ROCCO, Frédéric TOUZELLIER, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) présent (e)s</i></p> <p><u>Étaient représentés(ées) (5 pouvoirs)</u></p> <p>Bernard CLEMENT, donne pouvoir à Philippe GRAS ; Jean DENAT, donne pouvoir à Jean-Noël RIOS ; Gilles DONADA, donne pouvoir à Maurice MOURET ; Jean-Luc DESCLOUX, donne pouvoir à Vincent ALLIER ; Laurent PELISSIER, donne pouvoir à Laurent BURGOA ;</p> <p><u>Étaient excusés(ées), absents(es) (61)</u></p> <p>Juan MARTINEZ, Fabienne RICHARD, <i>Vice-Président(es) absent(e)s</i></p> <p>William AIRAL, Nadine ANDREO, Marie-Paule ARMAND, Joseph ARTAL, Sonia AUBRY, René BALANA, Jacques BONHOMME, Maryan BONNET, Sylvie COMPEYRON, Robert CRAUSTE, Nathalie GARCIA-CREPIN, Jean-Paul CUBILIER, Alain DALMAS, Alain DUPONT, Arthur EDWARDS, Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, Michel FEBRER, Richard FLANDIN, Marc FOUCON, Marilyne FOULLON, Philippe FOURNIER-LEVEL, Jean-Pierre FUSTER, Michel GABACH, Maurice GAILLARD, Gérard GIRE, Pascal GOURDEL, Théos GRANCHI, Robert HEBRARD, Michaël MANEN, Antoine MARCOS, Guy MAROTTE, Pierre MARTINEZ, Pierre MAUMEJEAN, Vivian MAYOR, Jean-Claude MAZAUDIER, Michel MISSOT, Murielle NEPOTY, Olivier PENIN, Nicole PERRAU, Thierry PESENTI, Bernadette POHER, Corine PONCE-CASANOVA, Bernard PRADIER, Thierry PROCIDA, Jacky RAYMOND, Serge REDER, Olivier RIGAL, Sophie ROULLE, André SAUZEDE, Guy SCHRAMM, Jean-Rémy SOLANA, Jean-Marc SOULAS, Joël TENA, Jean-Michel TEULADE, Gilles TIXADOR, Gilles TRAULLET, Lucien VIGOUROUX, Joël VINCENT, Muriel VOLLE-ROGEL, <i>Conseillers(ères) syndicaux(ales) excusé(e)s ou absent(e)s</i></p> <p align="right">Sièges : 88 Membres en exercice : 88</p>	

Monsieur Jean François **LAURENT**, Vice-président du syndicat mixte du SCOT sud Gard, rapporteur expose :

Vu Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 des communes et de leurs établissements publics ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu l'Arrêté préfectoral en date du 25 octobre 2002 n° 2002-298-6 portant création du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu la délibération n° 2007-06-07-01 en date du 7 juin 2007 approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale du Sud du Gard ;

Vu la loi N° 2015-991 du 07 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) qui crée, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités territoriales,

Vu les articles L.2312-1, L. 3312-1, L.4312-1, L.5211-36 et L.5622-3 du code général des collectivités territoriales (CGCT) relatifs au débat d'orientation budgétaire,

Conformément au décret n°2016-841 du 24 juin 2016,

Considérant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2018 et le Débat d'Orientations Budgétaires 2018 en date du 18 décembre 2017;

Considérant que le rapport d'orientation budgétaire (EN ANNEXE) sur lequel s'appuie le débat d'orientation budgétaire, décrit les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette, mais également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs (évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail).

Le CONSEIL SYNDICAL après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

Exprimés : 27 (dont pouvoirs)

Pour :27.....

Contre :0.....

Abstention :0.....

ARTICLE 1^{er} : De prendre acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire,

ARTICLE 2^{ème} : D'approuver le rapport d'orientation budgétaire 2018,

ARTICLE 3^{ème} : D'approuver la tenue du débat d'orientation budgétaire 2018,

ARTICLE 4^{ème} : De charger le Président de l'exécution de la présente délibération et de sa transmission ainsi que celle du rapport d'orientation budgétaire 2018 (en annexe).

**Le Président du Syndicat Mixte
du S.CO.T. du Sud Gard**

Rhphilpe GRAS
Maire de Codognan
Vice-Président de Rhône Vistre Vidourle

